

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 154

23 janvier 2006

SOMMAIRE

Addenda S.A., Luxembourg	7392	Epifarm S.A., Luxembourg	7365
Alan, Association luxembourgeoise d'aide pour les personnes atteintes de maladies neuromusculaires, A.s.b.l., Holzem.	7366	Europ General Services S.A.H., Luxembourg	7365
ASC Invest S.A., Luxembourg	7358	Eurotech Venture S.A., Luxembourg	7361
Ascaïn Immobilière, S.à r.l., Luxembourg	7354	e-Clepsydra, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	7360
Associés du Progrès, S.à r.l., Luxembourg	7362	Fairchild Participations S.A., Luxembourg	7347
Associés du Progrès, S.à r.l., Luxembourg	7363	Fentange S.A., Howald.	7376
Axis Advisory S.A., Luxembourg	7372	FermAlibO, S.à r.l., Luxembourg	7385
Axis Capital, Sicav, Luxembourg	7389	Festivitas S.A., Luxembourg	7388
Batiplus S.A., Strassen.	7349	Finance Européenne S.A.H., Luxembourg	7352
BHR Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	7358	Financière Tiara S.A.H., Luxembourg	7373
BHR Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	7359	Finloc Investments S.A., Luxembourg	7353
Big Blue S.A., Luxembourg	7388	Firanlux S.A., Luxembourg	7374
Boelekes S.A., Luxembourg	7370	Flamierge Finance S.A., Luxembourg	7391
Boval S.A.H., Luxembourg	7349	Fraikin-Lux S.A., Differdange	7381
Box Delivery S.A., Luxembourg	7387	Future Development International S.A., Luxembourg	7387
Calmel Holdings S.A., Luxembourg	7387	Galux S.A.H., Luxembourg	7371
Chapier, S.à r.l., Ehlang-sur-Mess	7382	GeCIE S.A., Luxembourg	7374
Chrysalis S.A., Luxembourg	7358	Gonder Holding S.A., Luxembourg	7378
Cinvesco S.A., Luxembourg	7353	Gonder Holding S.A., Luxembourg	7379
CitiTrust Sicav, Luxembourg	7389	Hein Invest 1, S.à r.l., Bech-Kleinmacher	7362
CMLP Investments, S.à r.l., Luxembourg	7390	Hein S.A., Bech-Kleinmacher	7360
CMLP Investments, S.à r.l., Luxembourg	7390	Heineking Transport Logistik (HTL), S.à r.l., Lentzweiler.	7362
Cola 2 S.A., Howald	7382	Helena 1 S.A., Luxembourg	7382
Commerce Marketing S.A., Luxembourg	7346	IDS Scheer Central and Eastern Europe S.A., Strassen.	7365
Composite S.A., Luxembourg	7363	Infinitia (Luxembourg) Holding, S.à r.l., Luxembourg	7366
Courtal S.A., Senningerberg	7364	International Bond Fund Management Company S.A., Luxembourg	7388
Cricha S.A., Luxembourg	7377	International Consolidated Investment Company S.A., Luxembourg	7357
Cricha S.A., Luxembourg	7377	Investissements Immobiliers Européens et Internationaux S.A.H., Luxembourg	7364
Cricha S.A., Luxembourg	7377	Isotec-Group S.A., Luxembourg	7376
CTIB, Commerce et Transport International de Bois S.A., Mamer	7357	Isotec-Group S.A., Luxembourg	7377
Darwendale S.A., Luxembourg	7389	Isotec-Lux S.A., Luxembourg	7356
Distribution Holdings S.A., Luxembourg	7347	Isotec-Lux S.A., Luxembourg	7357
Domaine de Livange S.A., Howald	7378	Japan Dynamic Fund, Sicav, Luxembourg	7388
Ecra Tourismus International S.A., Luxembourg	7358		
EEE Group S.A., Luxembourg	7387		
Elis Luxembourg S.A., Leudelange	7349		
Epifarm S.A., Luxembourg	7364		

Kalvin S.A., Luxembourg	7347	O.E.M. S.A., Luxembourg	7371
Kellia, S.à r.l., Luxembourg	7390	Orbilex S.A., Luxembourg	7374
Kreuzgruendchen S.A., Howald	7372	Paas S.A., Luxembourg	7374
Logistis II Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	7354	Phenix Investissements S.A., Luxembourg	7372
Lovex International S.A., Luxembourg	7392	Promobe Finance S.A., Alzingen	7348
Luxicav Conseil S.A., Luxembourg	7389	S-Consult, S.à r.l., Luxembourg	7379
M & S Mode Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	7355	S-Consult, S.à r.l., Luxembourg	7381
M & S Mode Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	7355	San Silverio, S.à r.l., Luxembourg	7353
M & S Mode Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	7355	Saumoret S.A., Luxembourg	7352
M.S.A. International S.A., Senningerberg	7373	Security Link S.A., Luxembourg	7387
Marsh Management Services Luxembourg S.A., Luxembourg	7391	Sicav Alcyon, Luxembourg	7390
Maxtron, S.à r.l., Luxembourg	7392	Socomet S.A., Luxembourg	7373
Meng-Immo, S.à r.l., Belvaux	7374	Tairona S.A., Luxembourg	7347
Mercedes-Benz Esch S.A., Esch-sur-Alzette	7367	Tairona S.A., Luxembourg	7347
Mercedes-Benz Leudelange S.A., Leudelange	7367	Tambora 2002 S.A., Luxembourg	7356
Mercedes-Benz Luxembourg Centre S.A., Luxembourg	7368	Transports Hein, S.à r.l., Bech-Kleinmacher	7348
Metatek S.A., Luxembourg	7373	Trimaran Luxembourg II S.A., Luxembourg	7391
Momis S.A., Luxembourg	7352	United Investment Fund, Sicav, Luxembourg	7378
Mondi Packaging Europe S.A., Luxembourg	7376	Unitex S.A. Holding, Luxembourg	7371
Nell US Acquisition, S.à r.l., Luxembourg	7366	Varesco S.A., Luxembourg	7351
Newteam Ingénieurs-Conseils en Génie Civil, S.à r.l., Luxembourg	7372	Victory247.com S.A., Luxembourg	7368
O.E.M. S.A., Luxembourg	7371	Victory247.com S.A., Luxembourg	7370
O.E.M. S.A., Luxembourg	7371	Vilux Finance S.A., Luxembourg	7373
		Westeschgaard 2, S.à r.l., Howald	7367
		Wicos S.A., Luxembourg	7387

COMMERCE MARKETING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 66.639.

DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte de dissolution de société reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 15 août 2005, enregistré à Grevenmacher, le 27 septembre 2005, volume 534, folio 5, case 5:

I.- Que la société anonyme COMMERCE MARKETING S.A., avec siège social à L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 66.639), a été constituée originellement sous la dénomination sociale de MARCHESI DI BAROLO INTERNATIONAL S.A., suivant acte reçu par Maître Frank Molitor, notaire de résidence à Dudelange, en date du 6 octobre 1998, publié au Mémorial C numéro 913 du 17 décembre 1998,

et que la devise d'expression du capital social a été convertie du franc luxembourgeois en euros par l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 juillet 2001, publié au Mémorial C numéro 267 du 16 février 2002,

et que les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 18 février 2003, publié au Mémorial C numéro 370 du 4 avril 2003, contenant notamment le changement de la dénomination sociale en COMMERCE MARKETING S.A.

II.- Que la comparante, représentée comme dit ci-avant, est le seul et unique actionnaire de ladite société.

III.- Que la comparante, représentée comme dit ci-avant, déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

IV.- Qu'il s'ensuit que ladite société anonyme COMMERCE MARKETING S.A. est et restera dissoute avec effet en date de ce jour.

V.- Que la comparante, représentée comme dit ci-avant, déclare en outre prendre à sa charge tous les actifs et passifs de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VII.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires de la société dissoute.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au siège social de la société dissoute.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 4 octobre 2005.

J. Seckler
Notaire

(088727.3/231/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 octobre 2005.

DISTRIBUTION HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2014 Luxembourg, 15, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 56.637.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00855, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DISTRIBUTION HOLDINGS S.A.

T. Fleming / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(069792.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

KALVIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 100.165.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00853, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

KALVIN S.A.

T. Fleming / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(069794.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

FAIRCHILD PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 96.317.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00858, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FAIRCHILD PARTICIPATIONS S.A.

T. Fleming / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(069797.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

TAIRONA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 49.526.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11720, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2005.

Pour TAIRONA S.A.

Signature

(071807.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2005.

TAIRONA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 49.526.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11723, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2005.

Pour TAIRONA S.A.

Signature

(071808.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2005.

PROMOBE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5865 Alzingen, 37, rue de Roeser.

R. C. Luxembourg B 37.353.

Assemblée générale extraordinaire du 1^{er} août 2005

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme PROMOBE FINANCE S.A., avec siège social à L-5865 Alzingen, 37, rue de Roeser.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Flavio Becca, administrateur de sociétés, demeurant à Leudelage.

Le président désigne comme secrétaire Madame Neva Rossi, administratrice de sociétés, épouse de Monsieur Aldo Becca, demeurant à Alzingen.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Aldo Becca, administrateur de sociétés, demeurant à Alzingen.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Le président expose et l'assemblée constate:

- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour

1.- Nominations statutaires.

2.- Divers.

- Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

L'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée accepte la démission de Monsieur André Wilwert, diplômé ICHEC Bruxelles, demeurant à L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie, comme commissaire aux comptes de la société, et lui accorde décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer la société à responsabilité limitée INTERAUDIT, S.à r.l., avec siège social à L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 29.501, comme commissaire aux comptes de la société.

Le mandat du commissaire aux comptes ainsi nommé prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2010.

Crauthem, le 1^{er} août 2005.

Pour avis sincère et conforme

Signatures

Les actionnaires

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2005, réf. LSO-BH01640. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(071284.3/231/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2005.

TRANSPORTS HEIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5405 Bech-Kleinmacher, 1, Quai de la Moselle.

R. C. Luxembourg B 17.286.

Constituée par-devant M^e Joseph Kerschen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 janvier 1980, acte publié au Mémorial C n° 74 du 12 avril 1980, modifiée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 10 décembre 1984, acte publié au Mémorial C n° 30 du 2 février 1985, modifiée par-devant le même notaire en date du 6 janvier 1992, acte publié au Mémorial C n° 297 du 6 juillet 1992, capital converti en euros suivant avis publié au Mémorial C n° 768 du 21 mai 2002.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2005, réf. LSO-BI03851, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TRANSPORTS HEIN, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(083731.3/1261/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2005.

ELIS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3370 Leudelange, Zone Industrielle Grasbusch.
R. C. Luxembourg B 48.681.

Le bilan au 28 février 2005, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00563, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ELIS LUXEMBOURG S.A.

O. Nadal

Administrateur Délégué

(069802.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

BOVAL S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 11.041.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 juillet 2005, réf. LSO-BG06836, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BOVAL S.A.H.

SOFINEX S.A., Société Anonyme

Signature

(069807.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2005.

**BATIPLUS S.A., Société Anonyme,
(anc. HORECALUX S.A.).**

Siège social: L-8009 Strassen, 79, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 109.331.

L'an deux mille cinq, le treize juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme HORECALUX S.A., avec siège social à L-9809 Hosingen, 7A, op der Hei, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Diekirch, section B, sous le numéro 5.803, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 9 janvier 1997, publié au Mémorial C numéro 246 du 21 mai 1997,

et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 30 avril 2002, publié au Mémorial C numéro 1118 du 23 juillet 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur François Pignatelli, gérant de société, demeurant à Hagondange, (France).

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Dirk Heinen, employé, demeurant à St. Vith, (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean-Paul Nilles, employé, demeurant à Petit-Nobressart.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Suppression de la valeur nominale des actions.
- 2.- Conversion du capital social de LUF en EUR.
- 3.- Augmentation du capital social d'un montant adéquat en euros en vue de porter le capital souscrit ainsi obtenu par conversion à 31.000,- EUR, sans création d'actions nouvelles.
- 4.- Libération intégrale de l'augmentation de capital.
- 5.- Modification afférente de l'article 3 des statuts.
- 6.- Changement de la dénomination de la société en BATIPLUS S.A. et modification afférente du premier alinéa de l'article 1^{er} des statuts.
- 7.- Transfert du siège social de L-9809 Hosingen, 7A, op der Hei, à L-8009 Strassen, 79, route d'Arlon, et modification afférente du deuxième alinéa de l'article 1^{er} des statuts.
- 8.- Modification de l'objet social afin de donner à l'article 2 des statuts la teneur suivante:

«**Art. 2.** La société a pour objet l'exploitation d'une agence commerciale dans le domaine du bâtiment ainsi toutes prestations de services administratifs et commerciaux.

La société a en outre pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles la société détient un intérêt, tous concours, prêts, avances ou garanties.

Dans le cadre de son activité, la société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.»

9.- Changement du régime actuel de signature et modification afférente du dernier alinéa de l'article 6 des statuts.

10.- Nominations statutaires.

11.- Pouvoir au conseil d'administration de nommer Monsieur François Pignatelli à la fonction d'administrateur-délégué, avec pouvoir de signature individuelle.

12.- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Première résolution

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des mille deux cent cinquante (1.250) actions représentant le capital social d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF).

Deuxième résolution

L'assemblée décide de convertir la devise d'expression du capital social de la société, actuellement fixé à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF), pour l'exprimer dorénavant en euros, au cours de 40,3399 LUF = 1,- EUR, en trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.986,69 EUR).

Troisième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de treize virgule trente et un euros (13,31 EUR) pour le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.986,69 EUR) à trente et un mille euros (31.000,- EUR).

Quatrième résolution

L'assemblée constate que la libération intégrale de l'augmentation de capital ci-avant réalisée a été faite par les anciens actionnaires au prorata de leur participation actuelle dans la société, moyennant versement en numéraire à un compte bancaire au nom de la société, de sorte que la somme de treize virgule trente et un euros (13,31 EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de cette dernière.

Cinquième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.»

Sixième résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination de la société en BATIPLUS S.A. et de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1^{er} (premier alinéa).** Il existe une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de BATIPLUS S.A.»

Septième résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social statutaire de L-9809 Hosingen, 7A, op der Hei, à L-8009 Strassen, 79, route d'Arlon, et de modifier en conséquence le deuxième alinéa de l'article 1^{er} des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1^{er} (deuxième alinéa).** Le siège social est établi à Strassen.»

Huitième résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet social et d'adopter en conséquence pour l'article 2 des statuts la teneur comme ci-avant reproduite dans l'ordre du jour sous le point 8).

Neuvième résolution

L'assemblée décide de modifier le régime actuel de signature des administrateurs de la société, afin de donner au dernier alinéa de l'article 6 des statuts la teneur suivante:

«**Art. 6 (dernier alinéa).** La société se trouve engagée par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, ayant toute capacité pour exercer les activités décrites dans l'objet social ci-avant, conformément aux critères retenus par le Ministère luxembourgeois des Classes Moyennes, ou par la signature conjointe de l'administrateur-délégué et d'un autre administrateur de la société.»

Dixième résolution

L'assemblée constate que les mandats des administrateurs, Madame Francine Noël, Messieurs Franz Teunissen et Cornel Heinen, ainsi que le mandat du commissaire aux comptes, Madame Rita Bors, sont venus à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2002 et décide, pour autant que de besoin, de leur donner décharge pleine et entière pour l'exécution de leurs mandats.

Onzième résolution

L'assemblée procède à la nomination du conseil d'administration, qui se composera dès lors comme suit:

- a) Monsieur François Pignatelli, gérant de société, né à Metz, (France), le 8 juillet 1959, demeurant à F-57300 Hagondange, 5, allée de l'Hôpital, (France);
- b) Monsieur Jean-Paul Nilles, employé, né à Pétange, le 12 juillet 1950, demeurant à L-8557 Petit-Nobressart, 1, Im Pesch;
- c) Monsieur Stephan Rybarczyk-Wallerius, ouvrier, né à Trèves, (Allemagne), le 19 août 1968, demeurant à D-54317 Thomm, Hohenstrasse 3, (Allemagne).

Les mandats des administrateurs ainsi nommés prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2011.

Douzième résolution

L'assemblée nomme la société anonyme ALDERO S.A., avec siège social à L-8232 Mamer, 3, route de Holzem, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 65.342), comme commissaire aux comptes.

Le mandat du commissaire aux comptes ainsi nommé prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2011.

Treizième résolution

L'assemblée donne pouvoir au conseil d'administration de déléguer les pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à Monsieur François Pignatelli, préqualifié, avec pouvoir de signature individuelle.

Réunion du Conseil d'Administration

Les membres du conseil d'administration présents ou représentés, délibérant valablement, nomment Monsieur François Pignatelli, préqualifié, à la fonction d'administrateur-délégué de la société, avec pouvoir de signature individuelle.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à huit cent trente euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Heinen, Nilles, Pignatelli, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 22 juillet 2005, vol. 532, fol. 50, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 18 août 2005.

J. Seckler.

(075433.3/231/144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2005.

VARESCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 99.170.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11727, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2005.

Pour VARESCO S.A.

Signature

(071810.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2005.

SAUMORET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 33.234.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2005, réf. LSO-BH00286, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2005.

Pour SAUMORET S.A.

Signature

(071812.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2005.

MOMIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 80.259.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11708, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 août 2005.

Pour MOMIS S.A.

Signature

(071813.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2005.

FINANCE EUROPEENNE S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 66, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 37.945.

Procès-verbal d'une assemblée générale extraordinaire tenue le 24 juin 2005 à 10.00 heures

La séance de l'assemblée convoquée valablement est ouverte à 10.00 heures.

Les actionnaires présents désignent à l'unanimité le bureau suivant:

- 1) Président: Monsieur Robert Partouche, Luxembourg,
- 2) Secrétaire: Monsieur Robert Partouche, Luxembourg,
- 3) Scrutateur: Monsieur Lucas Partouche, Luxembourg.

Le bureau désigné constate que l'ensemble du capital de la société est dûment représenté, qu'en conséquence une convocation formelle était superflue, et que l'assemblée générale peut valablement délibérer sur tous les points à l'ordre du jour, à savoir:

- Remplacement de Monsieur Jean Reicherts comme administrateur délégué,
- Remplacement de Monsieur Robert Reicherts et Madame May-Lis Eriksson comme administrateurs,
- Décharge des anciens administrateurs,
- Décharge FIDUCIAIRE EUROPEENNE, S.à r.l. comme commissaire aux comptes,
- Nomination de nouveaux administrateurs,
- Transfert du siège social,
- Approbation des comptes 2003, 2004 et 2005,
- Démission de la FIDUCIAIRE EUROPEENNE, S.à r.l.

Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité la décision de changer le conseil d'administration:

Les administrateurs nommés sont:

- Administrateur délégué: Monsieur Robert Partouche, directeur de société, demeurant à Luxembourg né 17 septembre 1958.
- Administrateur: Monsieur Lucas Partouche, demeurant à Luxembourg, né 13 janvier 1986.
- Administrateur: Mademoiselle Maud Partouche, demeurant à Luxembourg, né 29 janvier 1985.

Le siège social est transféré au 66, ave Guillaume, L-1650 Luxembourg.

VINTAGE SCUDERIA NOCERA LIMITED, Suite 33, 10, Barley Mow Passage, London W4 4PH, UK, est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, l'assemblée est levée à 10 h 30.

Signature / Signature / Signature

Le scrutateur / Le secrétaire / Le président

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2005, réf. LSO-BI04207. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083829.3/000/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2005.

CINVESCO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 93.100.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2005, réf. LSO-BG11731, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 9 août 2005.

Pour CINVESCO S.A.

Signature

(071815.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2005.

FINLOC INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 98.973.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 16 juin 2005 à 10.00 heures au 23, avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente assemblée.
- L'assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat d'Administrateur de Messieurs Jean Quintus et Koen Lozie, et de COSAFIN S.A.
- L'assemblée décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat de H.R.T. REVISION, S.à r.l. en tant que Commissaire aux comptes.
- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes arrêtés au 31 décembre 2005.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 août 2005, réf. LSO-BH04073. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(073642.3/1172/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 août 2005.

SAN SILVERIO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 70.779.

L'an deux mille cinq, le vingt-trois mars.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

SILVERSEA SHIPPING Ltd, une société de droit des Bahamas, ayant son siège social à Nassau, ici représentée par Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques et financières, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration lui délivrée le 17 mars 2005.

La prédite procuration, après avoir été paraphée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme il est dit, déclare être le seul associé de la société à responsabilité limitée SAN SILVERIO, S.à r.l., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, constituée originellement sous la dénomination de SAN SILVERIO, S.à r.l. ayant eu son siège social à Rome (RM) Via del Nuoto, 11. La société a transféré son siège social à Luxembourg et a changé sa dénomination en SAN SILVERIO, S.à r.l., avec adaptation des statuts à la législation luxembourgeoise suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 9 juillet 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 741 du 6 octobre 1999.

L'associé a prié le notaire instrumentant de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'approuver le bilan et le compte de pertes et profits au 31 décembre 2004 et de transférer le siège social, administratif et le siège de direction effective avec effet à la date de ce jour du Grand-Duché de Luxembourg, L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal aux Iles Vierges Britanniques, et de faire adopter par la société la nationalité des Iles Vierges Britanniques, sans toutefois que ce changement de nationalité et de transfert de siège donne lieu, ni légalement, ni fiscalement à la constitution d'une personne juridique nouvelle.

L'associé unique constate que cette résolution a été prise en conformité de l'article 67-1 (1) de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales.

Deuxième résolution

L'associé unique décide que le nouveau siège social de la société à Road Town Tortola, sera fixé à l'adresse suivante: «3rd Floor, Geneva Place, Waterfront Drive, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques.»

Troisième résolution

L'associé unique décide d'accepter la démission de la gérante actuellement en fonction et de lui accorder décharge pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

Quatrième résolution

L'associé unique décide d'accorder tous pouvoirs généralement quelconques à Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg, avec tous pouvoirs de substitution et de délégation, à l'effet d'accomplir, individuellement ou conjointement, toutes les formalités administratives nécessaires à l'inscription de la société à Road Town, Tortola, d'enregistrer la Société aux Iles Vierges Britanniques, de signer tous actes et documents y afférents et de faire toutes les démarches, réquisitions, déclarations et délégations y relatives.

Cinquième résolution

L'associé unique décide que tous les documents relatifs à la société au Grand-Duché de Luxembourg seront conservés pendant une période de cinq ans à l'ancien siège de la société.

Condition suspensive

Les résolutions ci-dessus sont prises sous la condition suspensive de l'inscription de la Société par les autorités des Iles Vierges Britanniques compétentes.

Tous pouvoirs sont conférés à Madame Luisella Moreschi, prénommée, pour faire constater par-devant notaire la réalisation de la condition suspensive.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la comparante prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: L. Moreschi, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 30 mars 2005, vol. 431, fol. 10, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 juin 2005.

H. Hellinckx.

(084085.2/242/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

LOGISTIS II LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 90.606.

EXTRAIT

En date du 30 mai 2005, l'associé FOXY S.A., ayant son siège social au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, a changé sa dénomination en AEDES LUXEMBOURG S.A.

Luxembourg, le 1^{er} août 2005.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2005, réf. LSO-BH00898. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(076813.3/1024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2005.

ASCAIN IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1365 Luxembourg, 29, Montée Saint Crépin.

R. C. Luxembourg B 102.627.

Constituée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 1^{er} septembre 2004, acte publié au Mémorial C n° 1122 du 9 novembre 2004.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2005, réf. LSO-BI03863, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2005.

Pour ASCAIN IMMOBILIERE, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(083752.3/1261/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2005.

M & S MODE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 51, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 19.380.

Constituée par-devant M^e André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 mai 1982, acte publié au Mémorial C n° 182 du 29 juillet 1982, modifiée par-devant le même notaire en date du 23 décembre 1982, acte publié au Mémorial C n° 39 du 11 février 1983, modifiée par-devant le même notaire en date du 13 octobre 1983, acte publié au Mémorial C n° 342 du 24 novembre 1983, modifiée par-devant le même notaire en date du 24 février 1993, acte publié au Mémorial C n° 261 du 2 juin 1993, modifiée par-devant le même notaire en date du 27 juillet 1995, acte publié au Mémorial C n° 542 du 24 octobre 1995, modifiée par-devant le même notaire en date du 20 décembre 1995, acte publié au Mémorial C n° 143 du 22 mars 1996, modifiée par-devant le même notaire en date du 31 décembre 1996, acte publié au Mémorial C n° 273 du 3 juin 1997, modifiée par acte sous seing privé en date du 10 décembre 2001, acte publié au Mémorial C n° 605 du 18 avril 2002.

Le bilan au 31 janvier 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2005, réf. LSO-BI03884 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour M & S MODE LUXEMBOURG, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(083736.3/1261/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2005.

M & S MODE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 51, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 19.380.

Constituée par-devant M^e André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 mai 1982, acte publié au Mémorial C n° 182 du 29 juillet 1982, modifiée par-devant le même notaire en date du 23 décembre 1982, acte publié au Mémorial C n° 39 du 11 février 1983, modifiée par-devant le même notaire en date du 13 octobre 1983, acte publié au Mémorial C n° 342 du 24 novembre 1983, modifiée par-devant le même notaire en date du 24 février 1993, acte publié au Mémorial C n° 261 du 2 juin 1993, modifiée par-devant le même notaire en date du 27 juillet 1995, acte publié au Mémorial C n° 542 du 24 octobre 1995, modifiée par-devant le même notaire en date du 20 décembre 1995, acte publié au Mémorial C n° 143 du 22 mars 1996, modifiée par-devant le même notaire en date du 31 décembre 1996, acte publié au Mémorial C n° 273 du 3 juin 1997, modifiée par acte sous seing privé en date du 10 décembre 2001, acte publié au Mémorial C n° 605 du 18 avril 2002.

Le bilan au 31 janvier 2001, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2005, réf. LSO-BI03880, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour M & S MODE LUXEMBOURG, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(083743.3/1261/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2005.

M & S MODE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 51, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 19.380.

Constituée par-devant M^e André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 mai 1982, acte publié au Mémorial C n° 182 du 29 juillet 1982, modifiée par-devant le même notaire en date du 23 décembre 1982, acte publié au Mémorial C n° 39 du 11 février 1983, modifiée par-devant le même notaire en date du 13 octobre 1983, acte publié au Mémorial C n° 342 du 24 novembre 1983, modifiée par-devant le même notaire en date du 24 février 1993, acte publié au Mémorial C n° 261 du 2 juin 1993, modifiée par-devant le même notaire en date du 27 juillet 1995, acte publié au Mémorial C n° 542 du 24 octobre 1995, modifiée par-devant le même notaire en date du 20 décembre 1995, acte publié au Mémorial C n° 143 du 22 mars 1996, modifiée par-devant le même notaire en date du 31 décembre 1996, acte publié au Mémorial C n° 273 du 3 juin 1997, modifiée par acte sous seing privé en date du 10 décembre 2001, acte publié au Mémorial C n° 605 du 18 avril 2002.

Le bilan au 31 janvier 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2005, réf. LSO-BI03877, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour M & S MODE LUXEMBOURG, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(083744.3/1261/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2005.

TAMBORA 2002 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 88.090.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue en date du 8 juin 2005

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire étant échus, l'Assemblée nomme les Administrateurs et Commissaire sortants, à savoir:

Administrateurs:

- M. Giovanni Vittore, Administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg, Président du Conseil d'Administration;
- M. Rémy Meneguz, Expert-Comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg, Administrateur;
- M. Frédéric Noel, Avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, Administrateur.

Commissaire:

- FIDUCIAIRE MEVEA, S.à r.l., établie à L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.
pour une période de trois ans.
Leur mandat s'achèvera lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2007.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2005.

TAMBORA 2002 S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03081. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083546.3/815/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2005.

ISOTEC-LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 51.730.

L'an deux mille cinq, le vingt-deux juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ISOTEC-LUX S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 51.730, constituée suivant acte notarié en date du 8 novembre 1996, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 48 du 3 février 1997, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 4 avril 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1276 du 2 décembre 2003.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Angela Cinarelli, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La Présidente déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les mille deux cent quarante (1.240) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Changement de la date de l'assemblée générale annuelle du 3^e mardi du mois d'octobre à 16 heures au 4^e jeudi du mois de juin à 14 heures et pour la première fois en 2005.

2. Modification du 1^{er} alinéa de l'article 8 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 4^e jeudi du mois de juin à 14 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la date de l'assemblée générale annuelle du 3^e mardi du mois d'octobre à 16.00 heures au 4^e jeudi du mois de juin à 14.00 heures et ce pour la première fois en 2005.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le 1^{er} alinéa de l'article 8 des statuts, pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 8. premier alinéa.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 4^e jeudi du mois de juin à 14.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparantes prémentionnées ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: L. Moreschi, S. Wolter-Schieres, A. Cinarelli, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 1^{er} juillet 2005, vol. 432, fol. 22, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 30 septembre 2005.

H. Hellinckx.

(089385.2/242/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2005.

ISOTEC-LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 51.730.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 30 septembre 2005.

H. Hellinckx.

(089386.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2005.

CTIB, COMMERCE ET TRANSPORT INTERNATIONAL DE BOIS, Société Anonyme.

Siège social: L-8218 Mamer, 2A, rue des Champs.

R. C. Luxembourg B 54.706.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire tenue au
2A, rue des Champs, L-8218 Mamer, le vendredi 7 juin 2002 à 16.00 heures*

L'Assemblée après en avoir délibéré, prend chacune à l'unanimité, la résolution suivante:

(...)

* L'assemblée constate et accepte la démission de Monsieur Herman Fruytier de son mandat d'administrateur au sein de la société à partir de ce jour.

* L'assemblée nomme administrateur:

- Madame Marie Thérèse Ostyn, administrateur de société, demeurant professionnellement à L-8218 Mamer, 2A, rue des Champs.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire du 2007.

(...)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Fruytier / M. T. Ostyn

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2005, réf. LSO-BH06421. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(076797.3/565/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 août 2005.

INTERNATIONAL CONSOLIDATED INVESTMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 105.377.

Il résulte d'une décision du Conseil d'administration prise en date du 12 septembre 2005 que le siège de la société est transféré au 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2005, réf. LSO-BI03901. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083737.3/723/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2005.

CHRYSALIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 75.926.

Il résulte d'une décision du Conseil d'administration prise en date du 12 septembre 2005 que le siège de la société est transféré au 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2005, réf. LSO-BI03870. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083755.3/723/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2005.

ASC INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1365 Luxembourg, 29, Montée Saint Crépin.
R. C. Luxembourg B 102.743.

Constituée par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 3 septembre 2004, acte publié au Mémorial C n° 1135 du 11 novembre 2004.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2005, réf. LSO-BI03868, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2005.

Pour ASC INVEST S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(083756.3/1261/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2005.

ECRA TOURISMUS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 53.001.

Il résulte d'une décision du Conseil d'administration prise en date du 12 septembre 2005 que le siège de la société est transféré au 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2005, réf. LSO-BI03873. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083757.3/723/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2005.

BHR LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 64.929.

In the year two thousand and five, on the twelfth day of the month of September.

Before Maitre Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg-City.

There appeared:

SIX CONTINENTS HOTELS INTERNATIONAL LTD, having its registered office at 67 Alma Road, Windsor, Berkshire, SL4 3 HD, United Kingdom, incorporated under the laws of the United Kingdom,

represented by M^e Martine Elvinger, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy under private seal which shall remain annexed to this deed after having been signed *in varietur* by the appearing person and the undersigned notary.

Such appearing party, represented as aforementioned, declared being the sole partner of the société à responsabilité limitée BHR LUXEMBOURG, S.à r.l. (the «Company»), having its registered office at 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, incorporated by deed of the undersigned notary, on 19th June 1998, published in the Mémorial C, number 640 of 9th September 1998 and as last amended by notarial deed of the undersigned notary on 9th September 2004, published in the Mémorial C, number 1245 of 6th December 2004.

The appearing party requested the undersigned notary to state the following resolutions:

First resolution

Amendment of article 17(6) so as to read:

«Upon a liquidation, partial liquidation or repurchase, the Preference shareholders will be entitled, in priority to any rights of the Ordinary Shareholders, to the return of the nominal capital invested.»

Second resolution

Amendment of the second sentence of article 18 so as to read:

«In any case, shareholders holding Preference shares have a preferential right, in priority to any rights of the Ordinary Shareholders, to the return of the nominal capital invested.»

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of these amendments of the articles are estimated at one thousand Euro.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the appearing party, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed. After reading these minutes the appearing person he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le douzième jour du mois de septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

SIX CONTINENTS HOTELS INTERNATIONAL LTD, ayant son siège social au 67 Alma Road, Windsor, Berkshire, SL4 3 HD, Royaume-Uni, constituée sous les lois du Royaume-Uni,

représentée par Maître Martine Elvinger, maître en droit demeurant à Luxembourg en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle restera annexée au présent acte après avoir été signé ne varietur par la partie comparante et le notaire soussigné.

Cette partie comparante, représentée comme prémentionné déclare être l'unique associé de la société à responsabilité limitée BHR LUXEMBOURG, S.à r.l. (la «Société») ayant son siège social au 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, constituée par acte du notaire soussigné en date du 19 juin 1998, publié au Mémorial C, numéro 640 en date du 9 septembre 1998 et modifié par acte notarié du notaire soussigné en date du 9 septembre 2004 au Mémorial C, numéro 1245 en date du 6 décembre 2004.

La partie comparante a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

Modification de l'article 17(6) de façon à lire:

«Lors d'une liquidation, liquidation partielle ou rachat, les associés préférentiels auront droit, par priorité à tous droits des associés ordinaires, au remboursement du capital nominal investi.»

Deuxième résolution

Modification de la deuxième phrase de l'article 18 de façon à lire:

«En tout cas, les associés détenteurs de Parts Sociales Préférentielles ont un droit préférentiel, prioritairement à tous autres droits d'associés ordinaires, au remboursement du capital nominal investi.»

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations, ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge, en raison de la présente modification des statuts sont évalués à mille euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate qu'à la requête de la partie comparante, cet acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la requête de la même partie comparante et en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la partie comparante, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Elvinger, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2005, vol. 150S, fol. 7, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): J. Tholl.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2005.

J. Elvinger.

(089509.2/211/72) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2005.

BHR LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 64.929.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2005.

J. Elvinger.

(089510.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2005.

**HEIN S.A., Société Anonyme,
(anc. JEAN-PIERRE HEIN ET FILS, S.e.n.c.)**

Siège social: L-5405 Bech-Kleinmacher, 1, Quai de la Moselle.
R. C. Luxembourg B 4.880.

Constituée sous la forme d'une société en nom collectif suivant acte reçu par M^e Pierre Metzler, notaire alors de résidence à Grevenmacher, en date du 2 juillet 1951, publié au Mémorial C n° 66 du 30 juillet 1951, modifiée par-devant le même notaire en date du 27 décembre 1960, acte publié au Mémorial C n° 5 du 28 janvier 1961, modifiée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 31 octobre 1980, acte publié au Mémorial C n° 10 du 19 janvier 1981, modifiée par-devant M^e Joseph Kerschen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 janvier 1982, acte publié au Mémorial C n° 102 du 14 mai 1982, modifiée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Luxembourg en date du 18 janvier 1991, acte publié au Mémorial C n° 286 du 25 juillet 1991, transformée en société anonyme suivant acte reçu par le même notaire en date du 19 décembre 1995, publié au Mémorial C n° 181 du 11 avril 1996, modifiée par acte sous-seing privé en date du 11 décembre 2001, acte publié au Mémorial C n° 172 du 18 février 2003.

—

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2005, réf. LSO-BI03855, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HEIN S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(083759.3/1261/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2005.

e-CLEPSYDRA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 66, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 111.050.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt-neuf septembre.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

- Madame Claudia Zanchetta, fonctionnaire européen, demeurant à F-54860 Haucourt-Moulaine, 13, rue des Ecoles.
- Monsieur Pascal Perrin, gestionnaire data center, demeurant à F-57650 Fontoy, 5, rue du Haut-Pont.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils constituent entre eux, à savoir:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet de faire pour son compte ou pour le compte d'autrui toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la fourniture de prestations de services (d'intendance) aux entreprises, aux personnels des entreprises et particuliers, à l'exclusion de toutes activités artisanales ou de conseil, ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement. La société pourra également sous-traiter ces différentes missions ou agir elle-même comme sous-traitant ou mandataire.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La société prend la dénomination de E-CLEPSYDRA, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Esch-sur-Alzette.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés.

Art. 6. Le capital social est fixé à vingt mille euros (20.000,- EUR) divisé en huit cents (800) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Art. 7. Les huit cents (800) parts sociales sont souscrites en espèces comme suit:

1. Madame Claudia Zanchetta, prénommée	408 parts sociales
2. Monsieur Pascal Perrin, prénommé	392 parts sociales
Total: huit cents	800 parts sociales

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées en espèces de sorte que la somme de vingt mille euros (20.000,- EUR) est dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

Art. 8. Les parts sociales ne peuvent être cédées à un non-associé qu'avec le consentement des co-associés. Elles ne peuvent être cédées à un non-associé pour cause de mort, que moyennant l'agrément de tous les associés survivants.

Art. 9. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer d'aucune manière dans les actes de son administration. Pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan et inventaire de la société.

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui en fixe les pouvoirs et les rémunérations.

Art. 11. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 12. Chaque année le trente et un décembre les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Les produits de la société, constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissement et charges constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

Art. 13. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Exceptionnellement, le premier exercice commence aujourd'hui et finit le trente et un décembre 2005.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunération et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution à environ huit cents euros (800,- EUR).

Les frais et honoraires des présentes sont à charge de la société. Elle s'engage solidairement ensemble avec les comparants au paiement desdits frais.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare aussi avoir informé les comparants au sujet des formalités d'ordre administratif nécessaires en vue de l'obtention d'une autorisation d'établissement préalable à l'exercice de toute activité.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt les associés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Est nommé gérant technique de la société pour une durée indéterminée:

Monsieur Jean-François Gregoire, gérant, demeurant à B-1030 Bruxelles, avenue Eugène Plasky, 140A Bte 10.

2. Est nommée gérante administrative de la société pour une durée indéterminée:

Madame Claudia Zanchetta, prédite.

La société se trouve valablement engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes des deux gérants avec celle de l'associé Monsieur Pascal Perrin, prédit.

2. Le siège social est établi à L-4221 Esch-sur-Alzette, 66, rue de Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Zanchetta, P. Perrin, A. Biel.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 4 octobre 2005, vol. 910, fol. 89, case 7. – Reçu 200 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux parties sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 12 octobre 2005.

A. Biel.

(090119.3/203/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

EUROTECH VENTURE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 58.126.

Il résulte d'une décision du Conseil d'administration prise en date du 12 septembre 2005 que le siège de la société est transféré au 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2005, réf. LSO-BI03881. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083763.3/723/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2005.

HEIN INVEST 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5405 Bech-Kleinmacher, 1, Quai de la Moselle.

R. C. Luxembourg B 68.017.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 23 décembre 1998, acte publié au Mémorial C n° 209 du 26 mars 1999, modifiée par-devant le même notaire en date du 18 décembre 2001, acte publié au Mémorial C n° 768 du 21 mai 2002.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2005, réf. LSO-BI03853, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HEIN INVEST 1, S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(083761.3/1261/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2005.

HEINEKING TRANSPORT LOGISTIK (HTL), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9761 Lentzweiler, Zone Industrielle de Clervaux.

R. C. Luxembourg B 92.682.

EXTRAIT

Il résulte de la décision de l'associé unique du 26 août 2005 que Monsieur Yves Dahm a démissionné en sa qualité de gérant administratif et qu'il est nommé gérant technique avec effet au 1^{er} septembre 2005.

Luxembourg, le 16 septembre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2005, réf. LSO-BI03691. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083768.3/534/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2005.

ASSOCIES DU PROGRES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 96.300.

In the year two thousand and five, on the sixteenth day of September.

Before the undersigned Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

QUANTUM ENERGY PARTNERS II, LP, a limited partnership existing under the laws of Delaware, represented by its general partner, having its business address at 777 Walker, Suite 2530, Houston, 77002, Texas, United States of America,

duly represented by Mr Lionel Spizzichino, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled ne varietur by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole partner of ASSOCIES DU PROGRES, S.à r.l., a société à responsabilité limitée organised under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 96.300, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on April 30, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of November 17, 2003, number 1208, page 57950, last modified pursuant to a deed of the undersigned notary on June 28, 2005, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (hereinafter the «Company»).

The appearing party representing the entire share capital then took the following resolutions:

First resolution

The sole partner decides to re-allocate the shares of the Company as follows: three hundred eighty-two (382) shares to the class A and three hundred twenty-two (322) shares to the class B.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the first paragraph of article 6 of the articles of incorporation of the Company is amended and now reads as follows:

«**Art. 6.** The Company's share capital is set seventeen thousand six hundred Euro (EUR 17,600.-) represented three hundred eighty-two (382) shares of class A having a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each and three hundred twenty-two (322) shares to the class B having a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.»

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing known to the notary by his name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le seizième jour du mois de septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

QUANTUM ENERGY PARTNERS II, LP, un limited partnership régi selon les lois du Delaware, représenté par son general partner, ayant son adresse professionnelle au 777 Walker, Suite 2530, Houston, 77002, Texas, Etats-Unis d'Amérique,

dûment représentée par Monsieur Lionel Spizzichino, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration, signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement. Le comparant est le seul associé de la société ASSOCIES DU PROGRES, S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.300, constituée suivant acte notarié du notaire instrumentaire en date du 30 avril 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 17 novembre 2003, numéro 1208 page 57950, modifié pour la dernière fois par acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 28 juin 2005, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (ci-après la «Société»).

Le comparant, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de ré-allouer les parts sociales de la Société comme suit: trois cent quatre-vingt-deux (382) parts sociales à la classe A et trois cent vingt-deux (322) parts sociales à la classe B.

Deuxième résolution

Suite à l'adoption des résolutions précédentes, l'article 6 paragraphe 1^{er} des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art 6.** Le capital social est fixé à la somme de dix-sept mille six cents euros (EUR 17.600,-) représenté par trois cent quatre-vingt-deux (382) parts sociales de la classe A d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune et par trois cent vingt-deux (322) parts sociales de la classe B d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-).»

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. Spizzichino, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2005, vol. 150S, fol. 13, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 octobre 2005.

J. Elvinger.

(089512.3/211/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2005.

ASSOCIES DU PROGRES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 96.300.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2005.

J. Elvinger.

(089513.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2005.

COMPOSITE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.

R. C. Luxembourg B 41.695.

Le bilan rectifié au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2005, réf. LSO-BI03861, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(083792.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2005.

COURTAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 37.262.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29 août 2005

Première résolution: Nomination d'un nouveau Réviseur d'Entreprises

Dans le cadre de la politique du Groupe, l'Assemblée décide à l'unanimité de ne pas renouveler le mandat de la société PricewaterhouseCoopers en tant que Réviseur d'Entreprises.

L'Assemblée nomme à l'unanimité le Réviseur d'Entreprises MAZARS à Luxembourg jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui doit statuer sur les comptes de l'exercice 2004/2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour COURTAL S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2005, réf. LSO-BI04385. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083789.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2005.

**INVESTISSEMENTS MOBILIERS EUROPEENS ET INTERNATIONAUX S.A.,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 27.765.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03023, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration

Signatures

(083794.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2005.

EPIFARM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 88.573.

—
L'an deux mille cinq, le vingt-deux juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EPIFARM S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 88.573, dont le siège social statutaire et administratif a été transféré à Luxembourg suivant procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire contenant une refonte complète des statuts reçu par le notaire instrumentant en date du 24 juillet 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1454 du 8 octobre 2002, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 19 novembre 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 277 du 9 mars 2004.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Angela Cinarelli, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La présidente déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II. Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les dix-neuf mille (19.000) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Changement de la date de l'assemblée générale annuelle du 3^e mardi du mois d'octobre à 16 heures au 4^e jeudi du mois de juin à 14 heures et pour la première fois en 2005.

2. Modification du 1^{er} alinéa de l'article 8 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 4^e jeudi du mois de juin à 14 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la date de l'assemblée générale annuelle du 3^e mardi du mois d'octobre à 16.00 heures au 4^e jeudi du mois de juin à 14.00 heures et ce pour la première fois en 2005.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le 1^{er} alinéa de l'article 8 des statuts, pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 8. premier alinéa.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 4^e jeudi du mois de juin à 14.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparantes prémentionnées ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: L. Moreschi, S. Wolter-Schieres, A. Cinarelli, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 1^{er} juillet 2005, vol. 432, fol. 22, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 30 septembre 2005.

H. Hellinckx.

(089390.2/242/57) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2005.

EPIFARM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 88.573.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 30 septembre 2005.

H. Hellinckx.

(089391.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2005.

IDS SCHEER CENTRAL AND EASTERN EUROPE S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-8011 Strassen, 283, route d'Arlon.
H. R. Luxemburg B 40.765.

Laut Beschluss der ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre der IDS SCHEER CENTRAL AND EASTERN EUROPE S.A. vom 13. Mai 2005 ist folgendes beschlossen worden:

Das Mandat des Prüfungskommissars SOFICODEC, S.à r.l. wird bis zu der im Jahr 2006 stattfindenden ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre der IDS SCHEER CENTRAL AND EASTERN EUROPE verlängert.

Strassen, den 13. Mai 2005.

IDS SCHEER CEE S.A.

P. Kesch

Vorsitzender des Verwaltungsrates

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2005, réf. LSO-BI02781. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083801.3/4185/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2005.

EUROP GENERAL SERVICES S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 30.869.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2005, réf. LSO-BI04209, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2005.

Signature.

(083833.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2005.

NELL US ACQUISITION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 107.543.

EXTRAIT

Il résulte du changement de nom de l'associé unique en date du 19 août 2005 que le capital social de la société est réparti comme suit:

BASELL FUNDING, S.à r.l., 15-17, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, 80.646 parts sociales.

Pour extrait conforme

S.W. Baker

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2005, réf. LSO-BI01622. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083818.3/4642/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2005.

INFINITIA (LUXEMBOURG) HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 75.000,-.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 78.186.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique le 17 août 2005

- La démission de Mademoiselle Carole Caspari de son mandat d'Administrateur de la société avec effet au 15 juin 2005 est acceptée.

Pour INFINITIA (LUXEMBOURG) HOLDING, S.à r.l.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2005, réf. LSO-BI01117. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083825.3/795/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2005.

ALAN, ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE D'AIDE POUR LES PERSONNES ATTEINTES DE MALADIES NEUROMUSCULAIRES, A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-8279 Holzem, 1, rue de Moulin.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des membres de l'association tenue en date du 12 janvier 2005 que:

1. Le premier alinéa et la première phrase de l'alinéa second de l'article 1^{er} des statuts ont été modifiés pour avoir la teneur suivante:

«Sous le nom de ALAN, A.s.b.l. - ASSOCIATION LUXEMBOURGEOISE D'AIDE POUR LES PERSONNES ATTEINTES DE MALADIES NEUROMUSCULAIRES et de maladies rares il est constitué une association sans but lucratif, désignée ci-après par les termes «l'association».

Le siège de l'association est fixé à Holzem.»

L'assemblée générale a décidé de fixer le siège à L-8279 Holzem, 1, rue de Moulin.

2. Un quatrième alinéa a été ajouté à l'article 1^{er} des statuts dont la teneur est la suivante:

«L'association peut acquérir un bien immobilier pour ses propres besoins.»

3. Le premier alinéa de l'article 2 des statuts a été modifié pour avoir la teneur suivante:

«Servir de trait d'union entre les personnes atteintes de maladies neuromusculaires et de maladies rares et de les aider elles et leurs familles à résoudre les diverses difficultés matérielles et morales causées par la maladie.»

4. La deuxième phrase de l'article 8 des statuts a été modifiée pour avoir la teneur suivante:

«Ce montant ne pourra être supérieur à 24.789,35 EUR.»

Pour extrait aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2005.

Pour ALAN, A.s.b.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2005, réf. LSO-BH07523. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083845.3/317/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2005.

MERCEDES-BENZ LEUDELANGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 16, Zone d'Activités Am Bann.
R. C. Luxembourg B 87.954.

Extrait du Protocole de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 mai 2005

L'Assemblée Générale décide de nommer comme Administrateur avec effet immédiat Monsieur Frank Galgenmüller, Directeur du service Comptabilité/Finances, demeurant à Bertrange, en lieu et place de Monsieur Damon Damiani, Directeur, demeurant à Dudelange.

Le conseil d'administration est dès lors composé de Monsieur Gerhard Roth, de Monsieur Justin Mangen (Administrateur délégué) et de Monsieur Frank Galgenmüller.

L'administration ainsi que la gestion journalière de la société est assurée par Monsieur Justin Mangen, Directeur Général.

La responsabilité de la société sera engagée par la signature conjointe de l'administrateur-délégué ainsi que d'un deuxième administrateur.

Luxembourg, le 13 septembre 2005.

Pour extrait conforme

Pour Mercedes-Benz Leudelange S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2005, réf. LSO-BI03568. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083826.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2005.

MERCEDES-BENZ ESCH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4026 Esch-sur-Alzette, 190, route de Belvaux.
R. C. Luxembourg B 84.667.

Extrait du Protocole de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 mai 2005

L'Assemblée Générale décide de nommer Monsieur Gerhard Roth, demeurant à Bertrange/Luxembourg, comme Administrateur délégué à la gestion courante et de la révocation avec effet immédiat de Monsieur Damon Damiani, demeurant à Dudelange/Luxembourg.

L'Assemblée Générale décide de nommer comme Administrateur avec effet immédiat Monsieur Frank Galgenmüller, Directeur du service Comptabilité/Finances, demeurant à Bertrange, en lieu et place de Monsieur Damon Damiani, Directeur, demeurant à Dudelange.

Le conseil d'administration est dès lors composé de Monsieur Gerhard Roth (Administrateur délégué), de Monsieur Justin Mangen et de Monsieur Frank Galgenmüller.

L'administration ainsi que la gestion journalière de la société est assurée par Monsieur Gerhard Roth, Directeur Général. La responsabilité de la société sera engagée par la signature conjointe de l'administrateur délégué ainsi que d'un deuxième administrateur.

Luxembourg, le 13 septembre 2005.

Pour extrait conforme

Pour MERCEDES-BENZ ESCH S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2005, réf. LSO-BI03571. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083827.3/000/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2005.

WESTESCHGAARD 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1618 Howald, 2, rue des Gaulois.
R. C. Luxembourg B 84.767.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03037, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2005.

Pour WESTESCHGAARD 2, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(083872.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

MERCEDES-BENZ LUXEMBOURG CENTRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1248 Luxembourg, 45, rue de Bouillon.
R. C. Luxembourg B 89.347.

Extrait du Protocole de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 mai 2005

L'Assemblée Générale décide de nommer comme Administrateur avec effet immédiat Monsieur Frank Galgenmüller, Directeur du service Comptabilité/Finances, demeurant à Bertrange, en lieu et place de Monsieur Damon Damiani, Directeur, demeurant à Dudelange.

Le conseil d'administration est dès lors composé de Monsieur Gerhard Roth (Administrateur délégué), de Monsieur Justin Mangen et de Monsieur Frank Galgenmüller.

L'administration ainsi que la gestion journalière de la société est assurée par Monsieur Gerhard Roth, Directeur Général. La responsabilité de la société sera engagée par la signature conjointe de l'administrateur délégué ainsi que d'un deuxième administrateur.

Luxembourg, le 13 septembre 2005.

Pour extrait conforme

Pour MERCEDES-BENZ LUXEMBOURG CENTRE S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2005, réf. LSO-BI03570. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083828.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2005.

VICTORY247.COM S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 108.457.

In the year two thousand and five on the twentieth of September.
Before Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven.

There appeared:

M^e Matthieu Taillandier, attorney-at-law, residing in Luxembourg,

acting by virtue of two circular resolutions taken by the Board of Directors of VICTORY247.COM S.A. respectively on August 12 and August 19, 2005, copy of said resolutions, after having been signed *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary will be annexed to this document to be filed with it to the registration authorities.

Who declared and required the notary to record that:

I.- The Company, VICTORY247.COM S.A., a public limited liability company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 108.457 incorporated by deed of the undersigned notary on May 20, 2005, not yet published in the Mémorial C.

II.- According to article 5 of the articles of incorporation, the subscribed capital has been fixed at seventy-two thousand Euro (EUR 72,000) divided into fifty-seven thousand six hundred (57,600) shares of one Euro twenty-five cents (EUR 1.25) each.

The Company shall have an authorized capital of one million Euro (EUR 1,000,000) divided into eight hundred thousand (800,000) shares of one Euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each.

The Board of Directors is hereby authorized to issue further shares with or without an issue premium so as to bring the total capital of the Company up to the total authorised share capital in whole or in part from time to time as it is in its discretion may determine and to accept subscriptions for such shares within a period of five years as from the publication of the notarial deed of May 20, 2005.

The period or extent of this authority may be extended by resolution of the shareholders in general meeting from time to time, in the manner required for amendment of the Articles of Association.

The Board of Directors is authorized to determine the conditions attaching to any subscription for the new shares from time to time.

The Board of Directors is authorized to issue such shares under and during the five years period referenced above without the shareholders having any preferential subscription rights.

When the Board of Directors effects a whole or partial increase in capital pursuant to the provisions referred to above, it shall be obliged to take steps to amend this article in order to record the change and the Board is authorised to take or authorise the steps required for the execution and publication of such amendment in accordance with the law.

III.- Pursuant to this authorization, the Board of Directors has decided respectively on August 12 and August 19, 2005 to call for an increase of capital and to increase the capital of the Company by an amount of ninety thousand Euro (EUR 90,000), by the creation and the issue of seventy-two thousand (72,000) new shares having a par value of one Euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each together with total issue premiums of six million two hundred and ten thousand Euro (EUR 6,210,000).

The Board resolved to suppress the preferential subscription rights of the existing shareholders in relation to the aforementioned increase of the share capital.

According to the minutes of the meeting of the Board of Directors held on August 19, 2005, the seventy-two thousand (72,000) relevant shares having a total par value of ninety thousand Euro (EUR 90,000) and a share premium of six million two hundred and ten thousand Euro (EUR 6,210,000) have been subscribed by DnB NOR, and fully paid up for an aggregate price of six million three hundred thousand Euro (EUR 6,300,000).

Evidence of the aforementioned payments has been given to the undersigned notary who acknowledges this expressly.

According to the powers granted to the Board of Directors by article 5 of the Articles of Association of the Company and following the realisation of the increase of capital, as decided by the Board of Directors on August 19, 2005, the first paragraph of article 5 of the Articles of Association is amended to be worded as follows:

«The Company has an issued capital of one hundred and sixty-two thousand Euro (EUR 162,000) divided into one hundred and twenty-nine thousand six hundred (129,600) shares of one Euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each.

In addition to the subscribed share capital issue premiums for a total amount of six million two hundred and ten thousand Euro (EUR 6,210,000) have been paid on the shares.»

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed at sixty-nine thousand Euro (EUR 69,000).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing persons, this deed is worded in English, followed by a French translation and that in case of any divergences between the English and the French text, the English version shall be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their names, surnames, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary, the present deed.

Follows the French version:

L'an deux mille cinq, le vingt septembre.

Par-devant maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

A comparu:

M^e Matthieu Taillandier, avocat, résidant à Luxembourg;

Agissant en vertu des décisions prises par le biais de résolutions circulaires par le Conseil d'Administration de VICTORY247.COM S.A. en date respectivement des 12 et 19 août 2005, copie d'un extrait de ces décisions après avoir été signées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'acter les déclarations suivantes:

I.- La Société VICTORY247.COM S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, avec siège social au 73, Côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 108.457 constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 20 mai 2005, en cours de publication au Mémorial C.

II.- Selon l'article 5 des statuts le capital social est fixé à soixante-douze mille euros (EUR 72.000) divisé en cinquante-sept mille six cents (57.600) actions d'un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune.

La Société a un capital autorisé d'un million d'euros (EUR 1.000.000) divisé en huit cent mille (800.000) actions d'un euro et vingt-cinq cents (1,25) chacune.

Le Conseil d'Administration est autorisé par les présentes à émettre de nouvelles actions avec ou sans prime d'émission pour porter le capital de la Société au montant total du capital autorisé en tout ou en partie et en temps qu'il appartiendra tel qu'il le déterminera et à accepter les souscriptions pour de telles actions endéans une période de cinq ans à compter de la publication de l'acte notarié du 20 mai 2005.

La période ou l'étendue de ce pouvoir pourront être élargies suivant résolution des actionnaires en assemblée générale de temps en temps, de la façon requise pour la modification des statuts.

Le Conseil d'Administration est autorisé à déterminer les conditions attachées à toute souscription d'actions nouvelles.

Le Conseil d'Administration est autorisé à émettre de telles actions durant la période de cinq ans susmentionnée sans réserver aux actionnaires existants un droit préférentiel de souscription.

A la suite de chaque augmentation partielle ou totale réalisée par le Conseil d'Administration conformément aux dispositions ci-dessus, le Conseil prendra les mesures nécessaires pour modifier le présent article afin de constater cette modification et le Conseil est autorisé à prendre toutes les mesures requises pour l'exécution et la publication de telle modification conformément à la loi.

III.- Conformément aux pouvoirs qui lui ont été conférés par les statuts, le Conseil d'Administration a décidé respectivement les 12 et 19 août 2005, d'une augmentation de capital et de procéder à ladite augmentation de capital à concurrence de quatre-vingt-dix mille euros (EUR 90.000), par la création et l'émission de soixante-douze mille (72.000) actions nouvelles d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune.

Le Conseil a décidé de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires existants en relation avec l'augmentation de capital qui précède.

Conformément au procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 19 août 2005, les soixante-douze mille (72.000) actions concernées d'une valeur nominale totale de quatre-vingt-dix mille euros (EUR 90.000) et une pri-

me d'émission de six millions deux cent dix mille euros (EUR 6.210.000) ont été souscrites par DnB NOR, pour un montant total de six millions trois cent mille euros (EUR 6.300.000).

La preuve des paiements ci-dessus a été fournie au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Conformément à l'autorisation conférée au Conseil d'Administration par l'article 5 des statuts et suite à l'augmentation de capital décidée par le Conseil d'Administration le 19 août 2005, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié pour lui donner la teneur suivante:

«La Société a un capital émis de cent soixante-deux mille euros (EUR 162.000) divisé en cent vingt-neuf mille six cents (129.600) actions d'un euro et vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune.

En plus du capital émis, des primes d'émissions d'un montant total de six millions deux cent dix mille euros (EUR 6.210.000) ont été payées.»

Coûts

Les coûts, dépenses, rémunérations ou charges de quelques formes que ce soit incombant à la Société et facturés en raison du présent acte sont évalués à soixante-neuf mille euros (69.000 EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Le notaire instrumentaire, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi par une version française. A la requête des mêmes parties comparantes, en cas de divergence entre le texte français et anglais, la version anglaise prévaudra.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, qui connu du notaire instrumentaire par ses noms, prénoms, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Signé: M. Taillandier, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2005, vol. 149S, fol. 95, case 11. – Reçu 63.000 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 12 octobre 2005.

P. Bettingen.

(089412.3/202/132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2005.

VICTORY247.COM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 108.457.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 10 octobre 2005.

P. Bettingen.

(089413.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2005.

BOELEKES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 87.483.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 14 septembre 2005

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 14 septembre 2005 que Monsieur Kris Goorts, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 14 septembre 2005, le conseil d'administration coopte en remplacement la société LUX KONZERN, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- LUX KONZERN, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 septembre 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2005, réf. LSO-BI03671. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(084111.3/655/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

UNITEX S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 67.052.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2005, réf. LSO-BI04211, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2005.

Signature.

(083834.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2005.

GALUX S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 17.771.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale qui s'est tenue le 28 avril 2005 à 15.00 heures à Luxembourg

- L'Assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat des administrateurs pour une durée de un an.

Leurs mandats viendront à échéance lors de la prochaine assemblée qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2005.

- L'Assemblée décide de renouveler le mandat de EURAUDIT, S.à r.l. en tant que Commissaire aux comptes pour une nouvelle durée d'un an.

Son mandat viendra à échéance lors de la prochaine assemblée qui approuvera les comptes arrêtés au 31 décembre 2005.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2005, réf. LSO-BI04549. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083843.3/1172/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2005.

O.E.M. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 79.406.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03146, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(083972.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

O.E.M. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 79.406.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03148, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(083970.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

O.E.M. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 54, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 79.406.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03153, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(083969.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

NEWTEAM INGENIEURS-CONSEILS EN GENIE CIVIL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.
R. C. Luxembourg B 101.113.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2005, réf. LSO-BI04933, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2005.

Signature

Mandataire

(083868.3/4287/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

AXIS ADVISORY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 64.087.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 7 mai 2003 a décidé de nommer DELOITTE & TOUCHE en tant que Commissaire aux Comptes.

Pour *AXIS ADVISORY S.A., Société Anonyme*

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2005, réf. LSO-BI03726. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083901.3/1126/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

PHENIX INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 65.854.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 16 février 2005 à 11.00 heures à Luxembourg

- L'Assemblée décide de ne pas renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Bernard Ewen et de nommer en remplacement:

- Monsieur Joseph Winandy, 92, rue de l'Horizon, L-5960 Itzig;

- L'assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat des autres administrateurs:

- Madame Denise Vervaet,

- LUXEMBOURG CORPORATE SERVICES INC;

ainsi que le mandat du Commissaire aux Comptes:

- Monsieur Pierre Schill.

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31 décembre 2005.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03303. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083844.3/1172/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2005.

KREUZGRUENDCHEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1618 Howald, 2, rue des Gaulois.
R. C. Luxembourg B 92.493.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03040, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2005.

Pour *KREUZGRUENDCHEN S.A.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A

Signature

(083874.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

VILUX FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 57.541.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2005, réf. LSO-BI03485, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2005.

Signature.

(083854.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

M.S.A. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1259 Senningerberg, Zone Industrielle Breedewues.
R. C. Luxembourg B 60.618.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2005, réf. LSO-BI04684, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CORFI

Signature

(083856.3/642/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

METATEK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 53.916.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2005, réf. LSO-BI04686, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CORFI

Signature

(083858.3/642/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

SOCOMET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 55.490.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2005, réf. LSO-BI04692, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CORFI

Signature

(083859.3/642/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

FINANCIERE TIARA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 35.205.

Constituée par-devant M^e André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 10 octobre 1990, acte publié au Mémorial C n° 132 du 16 mars 1991, et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par M^e Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 23 décembre 2002, acte publié au Mémorial C n° 238 du 5 mars 2003.

Le bilan au 30 septembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03001, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FINANCIERE TIARA S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(083918.3/528/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

FIRANLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 76.855.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2005, réf. LSO-BI04697, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CORFI

Signature

(083861.3/642/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

ORBILEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 91.593.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2005, réf. LSO-BI04701, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CORFI

Signature

(083862.3/642/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

GeCIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 94.344.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2005, réf. LSO-BI04704, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CORFI

Signature

(083863.3/642/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

PAAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 90.487.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2005, réf. LSO-BI04705, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CORFI

Signature

(083864.3/642/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

MENG-IMMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4407 Belvaux, 12, rue Sidney Thomas.
R. C. Luxembourg B 111.059.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt-sept septembre.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

Monsieur Daniel Lazzeri, agent immobilier, né à Esch-sur-Alzette, le 30 août 1971, demeurant à L-4407 Belvaux, 12, rue Sidney Thomas.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de dresser acte des statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle, qu'il déclare constituer.

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de: MENG-IMMO, S.à r.l.

Art. 2. La société a pour objet l'exploitation d'une agence immobilière avec notamment la mise en valeur, l'échange, la négociation, la vente, l'achat, l'expertise, la location, la gérance et la promotion de tous biens immobiliers bâtis et non bâtis.

Elle pourra faire toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement en tout ou en partie à son objet ou qui pourraient en faciliter la réalisation et le développement.

Art. 3. Le siège de la société est établi à Belvaux.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Luxembourg par simple décision de l'associé ou des associés, selon le cas.

Art. 4. Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-quatre euros (EUR 124,-) chacune.

Art. 5. La durée de la société est indéterminée.

Art. 6. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, nommés par l'unique associé ou les associés qui détermineront leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions. Ils sont rééligibles et révocables ad nutum et à tout moment.

Art. 7. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction ou la faillite de l'unique ou d'un associé.

Art. 8. Lorsque la société comporte plus d'un associé, les parts sociales sont librement cessibles entre associés, la cession entre vifs tant à titre gratuit qu'à titre onéreux à un non-associé ne pourra se faire que de l'assentiment de tous les associés.

La transmission pour cause de mort, excepté aux héritiers réservataires et au conjoint survivant, requiert l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants qui ont en toute hypothèse un droit de préemption.

Art. 9. Un associé sortant ainsi que les héritiers ou ayants-droits et créanciers d'un associé ne peuvent sous aucun prétexte, requérir l'apposition des scellés sur les biens et papiers de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 11. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par le ou les gérants en exercice, à moins que l'associé unique ou l'assemblée générale des associés n'en décide autrement. Le résultat, actif de la liquidation, après apurement de l'intégralité du passif, sera transmis à l'associé unique ou sera réparti entre les propriétaires des parts sociales, au prorata du nombre de leurs parts.

Art. 12. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, il est référé aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2005.

Souscription

Le capital social a été souscrit comme suit:

Monsieur Daniel Lazzeri, prénommé, cent parts sociales	100
Total: cent parts sociales	100

Toutes les parts ont été libérées intégralement en espèces et en conséquence la somme de douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société.

Frais

Le coût des frais, dépenses, charges et rémunérations sous quelque forme que ce soit, qui sont mis à charge de la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à neuf cents euros (EUR 900,-).

Assemblée générale extraordinaire

Les statuts de la société ainsi arrêtés, le comparant, unique associé de la société se considérant comme réunie en assemblée générale, a pris les résolutions suivantes:

I. Est nommé gérant de la société:

Monsieur Daniel Lazzeri, agent immobilier, né à Esch-sur-Alzette, le 30 août 1971, demeurant à L-4407 Belvaux, 12, rue Sidney Thomas.

II. La société est engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant.

III. Le siège social de la société se trouve à: L-4407 Belvaux, 12, rue Sidney Thomas.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous Notaire le présent acte.

Signé: D. Lazzeri, F. Kessler.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 29 septembre 2005, vol. 910, fol. 84, case 1. – Reçu 124 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 13 octobre 2005.

F. Kessler.

(090226.3/219/72) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

MONDI PACKAGING EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 58.336.

Par décision du conseil d'administration du 26 août 2005, la démission de Madame J. Usher du conseil d'administration de la société a été acceptée et prendra effet à partir du 31 juillet 2005.

Par décision du conseil d'administration du 26 août 2005, la nomination de Monsieur A. King au conseil d'administration de la société a été acceptée et prendra effet à partir du 1^{er} août 2005 jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2006.

Signature
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2005, réf. LSO-BI04714. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083871.3/850/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

FENTANGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1618 Howald, 2, rue des Gaulois.
R. C. Luxembourg B 98.712.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03041, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2005.

Pour FENTANGE S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(083875.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

ISOTEC-GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 79.166.

L'an deux mille cinq, le vingt-deux juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ISOTEC-GROUP S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 79.166, constituée suivant acte reçu par Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage, en date du 28 novembre 2000, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 451 du 16 juin 2001, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 4 avril 2003, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 1266 du 28 novembre 2003.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Angela Cinarelli, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La présidente déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les deux cent cinquante (250) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1.- Changement de la date de l'assemblée générale annuelle du 3^e mardi du mois d'octobre à 15 heures au 4^e jeudi du mois de juin à 11 heures et pour la première fois en 2005.

2.- Modification du 1^{er} alinéa de l'article 8 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 4^e jeudi du mois de juin à 11.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la date de l'assemblée générale annuelle du 3e mardi du mois d'octobre à 15.00 heures au 4e jeudi du mois de juin à 11.00 heures et ce pour la première fois en 2005.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le 1er alinéa de l'article 8 des statuts, pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 8, premier alinéa.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 4e jeudi du mois de juin à 11.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparantes prémentionnées ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: L. Moreschi, Schieres, A. Cinarelli, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 1er juillet 2005, vol. 432, fol. 22, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 30 septembre 2005.

H. Hellinckx.

(089387.2//54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2005.

ISOTEC-GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 79.166.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 30 septembre 2005.

H. Hellinckx.

(089388.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2005.

CRICHA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.

R. C. Luxembourg B 82.876.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2005, réf. LSO-BI02901, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2005.

Signature.

(084045.3/3220/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

CRICHA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.

R. C. Luxembourg B 82.876.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2005, réf. LSO-BI02902, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2005.

Signature.

(084042.3/3220/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

CRICHA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 147, rue Cents.

R. C. Luxembourg B 82.876.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2005, réf. LSO-BI02903, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2005.

Signature.

(084039.3/3220/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

DOMAINE DE LIVANGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1618 Howald, 2, rue des Gaulois.
R. C. Luxembourg B 93.027.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03043, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2005.

Pour DOMAINE DE LIVANGE S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(083876.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

UNITED INVESTMENT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 67.577.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social de la société le mercredi 24 août 2005 à 11 heures

Cinquième résolution

L'Assemblée reconduit les mandats d'administrateurs de MM. Alan Mudie, Gérard Doumenc, Marcel Gaillard, Francis Guerra et Mme Huguette Espen pour un terme d'un an venant à échéance à la prochaine Assemblée en 2006.

Sixième résolution

L'Assemblée renouvelle le mandat du réviseur d'entreprises PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., pour un terme d'un an devant expirer à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires en 2006.

Pour copie conforme

BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, Succursale de Luxembourg

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2005, réf. LSO-BI04719. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083878.3/3085/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

GONDER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 90.020.

L'an deux mille cinq, le vingt-deux juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GONDER HOLDING S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 90.020, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 7 novembre 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1805 du 20 décembre 2002 et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis lors.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Angela Cinarelli, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La présidente déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les trois cent dix (310) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Changement de la date de l'assemblée générale annuelle du 3^e mardi du mois d'octobre à 10 heures au 4^e jeudi du mois de juin à 9 heures et pour la première fois en 2005.

2. Modification du 1^{er} alinéa de l'article 8 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 4^e jeudi du mois de juin à 9 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la date de l'assemblée générale annuelle du 3^e mardi du mois d'octobre à 10.00 heures au 4^e jeudi du mois de juin à 9.00 heures et ce pour la première fois en 2005.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier le 1^{er} alinéa de l'article 8 des statuts, pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 8. premier alinéa.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 4^e jeudi du mois de juin à 9.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparantes prémentionnées ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: L. Moreschi, S. Wolter-Schieres, A. Cinarelli, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 1^{er} juillet 2005, vol. 432, fol. 22, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 30 septembre 2005.

H. Hellinckx.

(089392.2/242/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2005.

GONDER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 90.020.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 30 septembre 2005.

H. Hellinckx.

(089393.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2005.

S-CONSULT, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1626 Luxembourg, 8, rue des Girondins.

R. C. Luxembourg B 68.032.

L'an deux mille cinq, le vingt-sept septembre.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

Ont comparu:

1.- Monsieur Florent Schroeder, ingénieur diplômé TU München, demeurant à L-8151 Bridel, 74, rue de Schoenfels, né à Diekirch le 21 août 1933,

2.- Monsieur Gaston Flesch, ingénieur diplômé TU (Universität) Karlsruhe, demeurant à L-7569 Mersch, 18, rue Dr. Willy Thinnès, né à Luxembourg le 30 juillet 1952,

3.- Monsieur José Glesener, ingénieur diplômé ETH Zürich, demeurant à L-9665 Liefrange, 7, Schoulwee, né à Luxembourg le 21 août 1943,

4.- Monsieur Jean Hannes, ingénieur diplômé ETH Zürich, demeurant à L-2128 Luxembourg, 28, rue Marie-Adélaïde, né à Luxembourg le 25 novembre 1954, agissant tant en son nom personnel qu'en sa qualité de mandataire de:

5.- Monsieur Claude Zipfel, ingénieur diplômé TU Wien, demeurant à L-6211 Consdorf, 10, rue Greweneck, né à Echternach le 19 janvier 1959,

6.- Monsieur Claude Belche, ingénieur diplômé ETH Zürich, demeurant à L-8123 Bridel, 11, beide 5 Buchen, né à Luxembourg le 30 juin 1962,

7.- Monsieur Joseph Schroeder, ingénieur industriel IST Luxembourg, demeurant à L-8083 Bertrange, 27, rue du Parc, né à Luxembourg le 6 juin 1939,

8.- Monsieur Henri-Emile Pesch, ingénieur diplômé AI Liège, demeurant à L-6552 Berdorf, 29, rue Hammhof, né à Ettelbruck le 25 avril 1949,

9.- Monsieur Josef Pannrucker, ingénieur diplômé TU München, demeurant à L-2266 Luxembourg, 31, rue d'Oradour, né à Mitterhof (Allemagne) le 12 février 1951,

10.- Monsieur Fernand Hubert, ingénieur diplômé TU (Universität) Karlsruhe, demeurant à L-3650 Kayl, 33, Grand-rue, né à Dudelange le 21 septembre 1958,

11.- Monsieur Michel Knepper, ingénieur diplômé RWTH Aachen, demeurant à L-8123 Bridel, 7, beide 5 Buchen, né à Luxembourg le 24 décembre 1960,

12.- Monsieur Frank Von Roesgen, ingénieur industriel ISI Bruxelles, demeurant à L-9191 Welscheid, 17, an der Bach, né à Luxembourg le 28 avril 1956,

13.- Monsieur Marc Feider, ingénieur diplômé TU Kaiserslautern, demeurant à L-8215 Mamer, 9, rue Bellevue, né à Ettelbruck le 22 janvier 1964,

14.- Monsieur Adrien Stolwijk, ingénieur diplômé RWTH Aachen, demeurant à L-9681 Roullingen, 2, Beim Burren, né à Ettelbruck le 4 mai 1965,

15.- Monsieur Robert Jeworowski, ingénieur industriel IST Luxembourg, demeurant à L-7448 Lintgen, 15, rue de la Gare, né à Luxembourg le 2 avril 1963,

en vertu de onze (11) procurations sous seing privé, faites et données à Luxembourg le 21 septembre 2005, lesquelles procurations, après avoir été paraphées ne varietur par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées.

Lesquels comparants, présents ou représentés comme dit ci-avant, ont exposé au notaire instrumentant:

- qu'ils sont les seuls associés représentant l'intégralité du capital social de la société à responsabilité limitée S-CONSULT, S.à r.l., avec siège social à L-1626 Luxembourg, 8, rue des Girondins.

Que ladite société a été:

- constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 23 décembre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 211 du 26 mars 1999,

- modifiée suivant acte sous seing privé de la réunion des associés en date du 7 novembre 2001, en application de l'article 3 de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 629 du 23 avril 2002,

- modifiée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 19 décembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 650 du 26 avril 2002,

- modifiée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 30 juin 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 881 du 28 août 2003,

- modifiée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 29 juin 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 888 du 2 septembre 2004, et

est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B, sous le numéro 68.032;

Lesquels comparants, ont requis le notaire de dresser acte des résolutions suivantes prises à l'unanimité des voix, comme suit:

Cessions de parts

Le prénomné associé Monsieur Henri-Emile Pesch, cède par les présentes:

- dix (10) parts sociales à Monsieur Jean Hannes, prénomné,
- dix (10) parts sociales à Monsieur Claude Zipfel, prénomné, et
- cinq (5) parts sociales à Robert Jeworoski, prénomné.

Le prénomné associé Monsieur Florent Schroeder, cède par les présentes:

- dix (10) parts sociales à Monsieur Claude Belche, prénomné,
- dix (10) parts sociales à Monsieur Fernand Hubert, prénomné,
- dix (10) parts sociales à Monsieur Michel Knepper, prénomné,
- dix (10) parts sociales à Monsieur Frank Von Roesgen, prénomné,
- cinq (5) parts sociales à Monsieur Marc Feider, prénomné,
- cinq (5) parts sociales à Monsieur Adrien Stolwijk, prénomné.

Lesdites cessions prendront effet à partir du 1^{er} octobre 2005.

Les cessionnaires reconnaissent que le dividende de l'exercice 2005 lié aux parts cédées reviendra encore aux cédants.

Les cédants et les cessionnaires déclarent que les modalités et prix des présentes cessions ont fait l'objet d'une convention séparée entre parties.

Les parts cédées ne sont représentées par aucun titre. Les cessionnaires sont subrogés dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées selon les règles définies dans la convention entre associés.

Est intervenu aux présentes:

Monsieur Jean Hannes, prénomné, agissant tant en sa qualité de cessionnaire qu'en sa qualité de mandataire des cessionnaires, qui déclare accepter les prédites cessions;

Monsieur Florent Schroeder et Monsieur Jean Hannes, tous deux prénomnés agissant en leur qualité de gérant de la société, déclarent accepter lesdites cessions, au nom de la société conformément à l'article 1690 du Code Civil. Ils déclarent qu'ils n'ont entre leur mains aucune opposition ni empêchement qui puisse arrêter l'effet de la susdite cession.

Ensuite tous les associés, ici présents ou représentés, ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

En conséquence de la cession de parts précédente l'article 6, premier alinéa des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

Art. 6. premier alinéa. Le capital social est fixé à deux cent cinquante mille euros (250.000,- EUR) divisé en mille (1.000) parts sociales de deux cent cinquante euros (250,- EUR) chacune, toutes attribuées de la façon suivante:

- | | |
|---|-----|
| 1.- Monsieur José Glesener, prénomné, cent dix-neuf parts | 119 |
| 2.- Monsieur Joseph Schroeder, prénomné, cent parts | 100 |
| 3.- Monsieur Gaston Flesch, prénomné, cent dix parts | 110 |
| 4.- Monsieur Josef Pannrucker, prénomné, cent dix parts | 110 |

5.- Monsieur Claude Belche, prénommé, soixante-seize parts	76
6.- Monsieur Jean Hannes, prénommé, soixante-seize parts	76
7.- Monsieur Fernand Hubert, prénommé, soixante-seize parts	76
8.- Monsieur Michel Knepper, prénommé, soixante-seize parts	76
9.- Monsieur Frank Von Roesgen, prénommé, soixante-seize parts	76
10.- Monsieur Claude Zipfel, prénommé, soixante-seize parts	76
11.- Monsieur Marc Feider, prénommé, trente-cinq parts	35
12.- Monsieur Adrien Stolwijk, prénommé, trente-cinq parts	35
13.- Monsieur Robert Jeworowski, prénommé, trente-cinq parts	35
Total: mille parts sociales.	1.000

Deuxième résolution

Les associés acceptent à l'unanimité la démission de Monsieur Florent Schroeder en tant que gérant de la société et lui confère pleine et entière décharge, avec effet au 30 septembre 2005.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte s'élève à approximativement 1.100,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire instrumentaire le présent acte.

Signé: F. Schroeder, G. Flesch, J. Glesener, J. Hannes, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2005, vol. 149S, fol. 100, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 11 octobre 2005.

P. Decker.

(089586.3/206/120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2005.

S-CONSULT, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1626 Luxembourg, 8, rue des Girondins.

R. C. Luxembourg B 68.032.

—

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 11 octobre 2005.

Pour la société

P. Decker

(089587.3/206/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2005.

FRAIKIN-LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Differdange.

R. C. Luxembourg B 30.162.

—

EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} juillet 2005 que:

1. Monsieur Alain Hermans démissionne de sa fonction d'administrateur délégué à la gestion journalière de la société.

2. L'assemblée générale décide la nomination en qualité d'administrateur-délégué la SPRL VAN DEURSEN MANAGEMENT CONSULTANS, société dont le siège social est établi à Waasmunster - 9250, Den Hert 21, représentée par son représentant permanent, Monsieur Johan Van Deursen, administrateur de sociétés, domicilié à Waasmunster - 9250, Den Hert 21, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale annuelle à tenir en 2011.

L'assemblée générale confie à la SPRL VAN DEURSEN MANAGEMENT CONSULTANS la gestion journalière de la société FRAIKIN-LUX S.A. avec pouvoir de signature individuelle.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2005, réf. LSO-BH07342. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(083884.3/984/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

COLA 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1618 Howald, 2, rue des Gaulois.
R. C. Luxembourg B 83.134.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03044, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2005.

Pour COLA 2 S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(083879.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

CHAPIER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3961 Ehlinge-sur-Mess, 1, am Brill.
R. C. Luxembourg B 19.529.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03052, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2005.

Pour CHAPIER, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(083882.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

HELENA 1, Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 111.053.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt-huit septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

- 1) Maître Pierre Berna, avocat, ayant son domicile professionnel à Luxembourg;
- 2) SIOLA S.A., société anonyme avec siège social à L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés, sous le numéro B 46.799, ici représentée par Maître Pierre Berna, préqualifié, en sa qualité de président du conseil d'administration.

Lesquels comparants, ès-qualités qu'ils agissent, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux.

Chapitre 1^{er}. Dénomination - Siège social - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de HELENA 1 (ci-après «la Société»).

Art. 2. Siège social. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville. A l'intérieur de la commune de Luxembourg, il pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration.

Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger, se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 3. Durée. La durée de la Société est illimitée. La Société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 4. Objet. La Société a pour objet le placement de ses avoirs en valeurs mobilières et immobilières variées dans le but de faire bénéficier ses actionnaires des résultats de la gestion et des plus-values éventuelles.

Elle pourra notamment investir en immeubles, vendre ces immeubles, les hypothéquer, les mettre en valeur et les louer.

La Société ne fait pas d'opérations commerciales.

La Société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'emprunts obligataires ou autres.

En général, la Société pourra faire toutes transactions mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet ou à tout autre objet social similaire ou susceptible d'en favoriser l'exploitation et le développement.

Art. 5. Capital. Le capital social est fixé à cinquante mille euros (EUR 50.000,-), divisé en mille (1.000) actions d'une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50,-) chacune.

Art. 6. Actions. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La Société pourra procéder au rachat de ses actions dans les limites autorisées par la loi.

Art. 7. Modification du capital social. Le capital social de la Société peut être augmenté ou diminué par décision de l'assemblée générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

Chapitre 2. Administration - Surveillance

Art. 8. Conseil d'administration. La Société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables par l'assemblée générale des actionnaires.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 9. Présidence. Le conseil d'administration peut désigner parmi ses membres un président. Le premier président pourra être désigné par l'assemblée générale.

Les réunions du conseil sont convoquées par le président du conseil qui les présidera. En cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Art. 10. Pouvoirs du conseil. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

A la suite d'une modification statutaire, le conseil d'administration est autorisé à prendre toutes les mesures nécessaires pour l'établissement des statuts coordonnés.

Il est en outre dans ses pouvoirs de procéder à l'actualisation des statuts et ceci notamment, lorsque des clauses devenues sans objet y figurent.

La Société se trouve engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la seule signature de son président, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs par le conseil d'administration en vertu de l'article 11 des statuts.

La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la Société dans ses rapports avec les administrations publiques et en justice.

Art. 11. Délégation des pouvoirs du conseil. Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la Société, en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Il appartient au conseil d'administration de déterminer les pouvoirs et la rémunération particulière attachés à cette délégation de pouvoir, avec l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale de cette rémunération allouée au(x) délégué(s).

Dans le cadre de la gestion journalière, la Société peut être engagée par la signature individuelle de la (des) personne(s) désignée(s) à cet effet, dans les limites de ses (leurs) pouvoirs.

Art. 12. Délibérations du conseil. Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopie ou par un autre procédé électronique étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télécopie ou par un autre procédé électronique.

Art. 13. Décisions du conseil. Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix. Des décisions peuvent également être prises par résolutions circulaires signées par tous les administrateurs.

Art. 14. Commissaire ou réviseur. La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Si les conditions légales sont remplies, le commissaire sera remplacé par un réviseur d'entreprises, à désigner par l'assemblée générale parmi les membres de l'institut des réviseurs d'entreprises.

Chapitre 3. Assemblée générale

Art. 15. Pouvoirs de l'assemblée. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales.

Art. 16. Fonctionnement. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le dernier vendredi du mois d'avril à dix (10) heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est non ouvré, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvré suivant.

Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Chapitre 4. Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 17. Année sociale. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi. Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la Société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

Art. 18. Attribution des bénéfices. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq (5) pour cent au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix (10) pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Sous réserve des dispositions légales, le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé ne soit réduit.

Chapitre 5. Généralités

Art. 19. Dispositions légales. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence aujourd'hui-même et finit le 31 décembre 2005.
- 2) La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2006.

Souscription et libération

Les comparants précités ont souscrit les actions créées de la manière suivante:

1) Maître Pierre Berna, préqualifié, une action	1
3) SIOLA S.A., préqualifiée, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf actions	999
Total: mille actions	1.000

Ces actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de cinquante mille euros (50.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de EUR 2.000,-.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1. Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
 - a) Maître Pierre Berna, préqualifié, en qualité de président.
 - b) Madame Corinne Carraro, employée privée, demeurant à B-6780 Messancy, 13, rue Beau Site.
 - c) Monsieur Antonio Intini, juriste, demeurant à L-1141 Luxembourg, 24, rue des Artisans.
2. Est appelé aux fonctions de commissaire: Monsieur Sébastien Kopp, comptable, demeurant à B-6750 Musson, 24, rue de la Corne au Bois.
3. Les mandats des administrateurs et celui du commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2011.
4. Conformément aux dispositions de l'article 60 de la loi sur les sociétés commerciales et en vertu de l'article 11 des statuts, le conseil d'administration de la Société est autorisé à élire parmi ses membres un ou plusieurs administrateurs-délégués qui auront tous pouvoirs pour engager valablement la Société par leur seule signature, dans le cadre de la gestion journalière.
5. L'adresse de la Société est fixée à L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: P. Berna, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 4 octobre 2005, vol. 433, fol. 27, case 8. – Reçu 500 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 12 octobre 2005.

H. Hellinckx.

(090160.3/242/161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

FermAlibO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 151, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 111.066.

—
STATUTS

L'an deux mille cinq, le trente septembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) Monsieur João Paulo Ferreira, gérant technique, né à Lisbonne (Portugal) le 10 juillet 1970, demeurant à L-1371 Luxembourg, 151, Val Sainte Croix.

2) Monsieur Luis José Marques Jesus de Sousa, employé, né à Lisbonne (Portugal) le 1^{er} mars 1949, demeurant à B-6700 Arlon, 85, rue des Déportés.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}. Dénomination, Siège, Durée, Objet

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société prend la dénomination de: FermAlibO, S.à r.l.

Art. 3. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 5. La société a pour objet toutes activités se rapportant directement ou indirectement à la vente d'articles de papeterie, librairie, journaux, tabac, feux d'artifice, boissons non alcoolisées et alcoolisées à emporter et divers autres articles de la branche.

Elle peut en outre faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Titre II. Capital social, Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille quatre cents euros (12.400,- EUR) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-quatre euros (124,- EUR) chacune.

Chaque part donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord unanime des associés.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 9. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la société par une seule et même personne.

Art. 10. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément unanime de tous les associés. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant le même agrément unanime.

Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque toutes les parts sont transmises soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

Art. 11. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 12. Les créanciers, ayants-droits ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Titre III. Administration

Art. 13. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non qui, vis-à-vis des tiers, ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet.

Art. 14. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la société.

Art. 15. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 16. Chaque associé peut participer aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Art. 17. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Titre IV. Exercice social, Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 19. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 20. Les produits de la société, constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale.

Titre V. Dissolution, Liquidation

Art. 21. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VI. Disposition générale

Art. 22. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants, représentés comme dit ci-avant, déclare souscrire les actions comme suit:

1) Monsieur João Paulo Ferreira, prénommé, cinquante et une parts sociales	51
2) Monsieur Luis José Marques Jesus de Sousa, prénommé, quarante-neuf parts sociales	49
Total: cent parts sociales	100

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire à un compte bancaire, de sorte que la somme de douze mille quatre cents euros (12.400,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2005.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille trois cents euros (1.300,- EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt les associés, représentant l'intégralité du capital et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1) Le siège social de la société est établi à L-1371 Luxembourg, 151, Val Sainte Croix.

2. L'assemblée générale désigne comme gérant pour une durée indéterminée:

Monsieur João Paulo Ferreira, prénommé.

Le gérant a les pouvoirs les plus étendus pour engager la société en toutes circonstances par sa signature individuelle.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J.P. Ferreira, L.J. Marques Jesus de Sousa, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 4 octobre 2005, vol. 25CS, fol. 79, case 4. – Reçu 124 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2005.

G. Lecuit.

(090274.3/220/105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 octobre 2005.

SECURITY LINK S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 70.689.

Le bilan du 1^{er} novembre 2004 au 18 août 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2005, réf. LSO-BI01619, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2005. Signature.
(083885.3/4642/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

EEE GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 62.110.

Le bilan au 31 octobre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2005, réf. LSO-BI02618, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2005. Signature.
(083887.3/4642/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

FUTURE DEVELOPMENT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 94.482.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2005, réf. LSO-BI02607, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2005. Signature.
(083888.3/4642/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

WICOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 76.866.

Le bilan au 31 octobre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2005, réf. LSO-BI02612, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2005. Signature.
(083889.3/4642/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

BOX DELIVERY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 59.903.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2005, réf. LSO-BI02627, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2005. Signature.
(083890.3/4642/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

CALMEL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, rue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 64.088.

Le bilan au 31 octobre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2005, réf. LSO-BI02628, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2005. Signature.
(083891.3/4642/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

BIG BLUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 66.322.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2005, réf. LSO-BI02616, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2005.

Signature.

(083894.3/4642/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

JAPAN DYNAMIC FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 21.694.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 24 juin 2005 a décidé:

- de renouveler les mandats de:

Monsieur Albert Abehsera, Chairman, IFDC LIMITED, Holden House, 57, Rathbone Place London W1T 1JU United Kingdom;

Monsieur Jean Bodoni, Managing Director, EXPERTA CORPORATE & TRUST SERVICES S.A., Luxembourg, 180, rue des Aubépinés, L-1145 Luxembourg;

Monsieur Germain Giraud, Directeur, IFDC S.A. GROUP, 41, avenue Montaigne, F-75008 Paris;

Monsieur Michel Hardy, Directeur, IFDC S.A. GROUP, 65, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg;

Monsieur Keisuke Muratsu, IFDC S.A. GROUP, President, Activity International Inc., 3-3-2, Minami Azabu, Minato-ku, Tokyo 106-0047 Japan;

Monsieur Yoshihiko Tomimatsu, IFDC S.A. GROUP, FI53-0061, 3-23-5 Nakameguro Meguroku, Tokyo, Japon, en leur qualité d'administrateurs pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2006;

- de renouveler le mandat de:

KPMG AUDIT, Société à responsabilité limitée, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, en qualité de Réviseur d'Entreprises pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2006.

Pour JAPAN DYNAMIC FUND, Société d'Investissement à Capital Variable

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005, réf. LSO-BG01533. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083895.3/1126/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

FESTIVITAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 64.098.

Le bilan au 31 octobre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2005, réf. LSO-BI02622, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2005.

Signature.

(083896.3/4642/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

INTERNATIONAL BOND FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 17.304.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 5 juillet 2004 a décidé de nommer PricewaterhouseCoopers, Luxembourg en tant que Réviseur d'Entreprises.

Pour INTERNATIONAL BOND FUND MANAGEMENT COMPANY, Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2005, réf. LSO-BI03721. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083906.3/1126/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

DARWENDALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 60.078.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2005, réf. LSO-BI02630, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2005.

Signature.

(083898.3/4642/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

AXIS CAPITAL, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 63.689.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 7 mai 2003 a décidé de nommer DELOITTE & TOUCHE, Luxembourg en tant que Réviseur d'Entreprises.

Pour AXIS CAPITAL, Société d'Investissement à Capital Variable

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2005, réf. LSO-BI03723. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083910.3/1126/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

CitiTrust SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 50.834.

Les comptes de liquidation au 3 juin 2005, enregistrés à Luxembourg, le 16 septembre 2005, réf. LSO-BI03399, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2005.

Pour le compte de CitiTrust SICAV

CITIBANK INTERNATIONAL PLC (Luxembourg Branch)

Signature

(083911.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

LUXICAV CONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 30.338.

Procès-verbal de décisions prises sous la forme circulaire par le Conseil d'administration avec effet au 17 mars 2003

Le Conseil d'administration adopte à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Le Conseil d'administration prend acte de la démission de Mme Chantal Even comme administrateur de la Société et la remercie de sa collaboration au cours des dernières années. Dès lors, le Conseil annule le pouvoir de signature de type A lui attribué.

Deuxième résolution

En remplacement de Mme Chantal Even, le Conseil décide de nommer, avec effet immédiat, M. Marco Bus comme administrateur de la société et décide dès lors de lui attribuer un pouvoir de signature de type A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour LUXICAV CONSEIL S.A.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2005, réf. LSO-BI04653. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083921.3/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

CMLP INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.

R. C. Luxembourg B 83.544.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 29 août 2001, acte publié au Mémorial C, n° 161 du 30 janvier 2002.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03114, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CMLP INVESTMENTS, S.à r.l.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(083912.3/528/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

CMLP INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.

R. C. Luxembourg B 83.544.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 29 août 2001, acte publié au Mémorial C, n° 161 du 30 janvier 2002.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03117, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CMLP INVESTMENTS, S.à r.l.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(083913.3/528/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

SICAV ALCYON, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 60.360.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 16 avril 2004 a décidé de nommer PricewaterhouseCoopers, Luxembourg en tant que Réviseur d'Entreprises.

Pour SICAV ALCYON, Société d'Investissement à Capital Variable

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 2005, réf. LSO-BI03606. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083915.3/1126/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

KELLIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 109.694.

Il résulte de la décision de l'Associé Unique tenue au siège social en date du 21 août 2005 de «la société» que l'associé unique a pris la décision suivante:

1. Election du nouveau Gérant pour une durée illimitée:

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

2. Démission du Gérant suivant:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

KELLIA, S.à r.l.

FIDES (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2005, réf. LSO-BI04557. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083917.3/683/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

TRIMARAN LUXEMBOURG II S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.200,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 77.564.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale Ordinaire Ajournée du 17 août 2005 a approuvé les résolutions suivantes:

1. Le mandat des Administrateurs actuels, M. Jay R. Bloom, M. Andrew R. Heyer, M. Dean C. Kehler, M. Steven Flyer et M. Bart Zech, est renouvelé pour une période de six ans avec effet au 13 juin 2005. Leur mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2011.

2. Le mandat du Commissaire aux Comptes actuel, PricewaterhouseCoopers, est renouvelé pour une période de six ans avec effet au 13 juin 2005. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2011.

B. Zech.

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2005, réf. LSO-BI01095. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083919.3/724/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

FLAMIERGE FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 25.315.

Constituée par-devant M^e Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 décembre 1986, acte publié au Mémorial C n° 77 du 31 mars 1987, modifiée par-devant le même notaire en date du 9 février 1988, acte publié au Mémorial C n° 131 du 17 mai 1988, modifiée sous seing privé le 17 juin 2000, acte publié par extraits au Mémorial C n° 816 du 3 novembre 2000, modifiée par-devant le même notaire en date du 21 mars 2000, acte publié au Mémorial C n° 553 du 3 août 2000.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03106, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FLAMIERGE FINANCE S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(083920.3/528/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

MARSH MANAGEMENT SERVICES LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 26.129.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le vendredi 3 juin 2005 à 10.00 heures au 65, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg

1) L'Assemblée décide de confirmer le mandat d'administrateur de Monsieur Rory Gorman avec effet au 1^{er} juillet 2004 suite au décès de Monsieur Paul Beghin.

2) L'Assemblée décide de nommer comme administrateurs:

- M. Andrew D. Carr, domicilié c/o Marsh Bermuda Ltd, Victoria Hall, HM HX Hamilton, Bermudes;

- M. Rory Gorman, domicilié c/o Marsh Bermuda Ltd, Victoria Hall, HM HX Hamilton, Bermudes;

- M. Claude Weber, domicilié 82, rue du Cimetière, L-7313 Heisdorf,

pour une durée d'un an, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006 qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice social de 2005.

3) L'Assemblée nomme Monsieur Claude Weber comme Commissaire aux Comptes. Ce mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2006 et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice de 2005.

4) L'Assemblée nomme DELOITTE S.A. comme Réviseur d'entreprises indépendant. Ce mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2006 et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice de 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2005, réf. LSO-BG10949. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(083935.3/4685/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

LOVEX INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.
R. C. Luxembourg B 22.744.

Constituée par-devant M^e Norbert Muller, alors notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 9 avril 1985, acte publié au Mémorial C n° 142 du 28 mai 1985, et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par M^e Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 23 décembre 2002, acte publié au Mémorial C n° 240 du 6 mars 2003.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03006, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LOVEX INTERNATIONAL S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(083922.3/528/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

MAXTRON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 88.382.

Constituée par-devant M^e Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 5 juillet 2002, acte publié au Mémorial C n° 1409 du 28 septembre 2002, modifiée par-devant le même notaire en date du 21 novembre 2002, acte publié au Mémorial C n° 46 du 16 janvier 2003, modifiée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglister, en date du 28 novembre 2003, acte publié au Mémorial C n° 71 du 19 janvier 2004, modifiée par-devant le même notaire en date du 17 décembre 2004, acte publié au Mémorial C n° 431 du 10 mai 2005.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2005, réf. LSO-BI03126, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MAXTRON, S.à r.l.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(083923.3/528/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.

ADDENDA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 66.947.

Décisions de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 20 septembre 2005

Aux termes de l'Assemblée, il a été décidé:

- de révoquer avec effet immédiat le Commissaire aux Comptes, DELOITTE S.A., ayant son siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg avec effet immédiat;
- et de nommer avec effet immédiat la société ERNST & YOUNG S.A., ayant son siège social au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-Münsbach, son mandat prendra fin lors de l'assemblée d'approbation se prononçant sur les comptes clos au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Agent domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2005, réf. LSO-BI04650. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(083924.3/024/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2005.